

# LA LETTRE DU



## SNUipp 67 infos **Lettre N° 65 du 25/09/2009**

Merci de diffuser largement cette "Lettre" afin d'informer l'ensemble de vos collègues.

### **LE PREMIER GESTE DE L'ANNEE POUR NE PAS RESTER ISOLE(E)...**

**...dès maintenant et sans attendre ...pour agir collectivement \_ [Je me syndique au SNUipp67...](#)**

## **Informations départementales**

### **Réunions d'infos syndicales : et en « France » ça se passe comment ?!**

Pour prendre un peu de « hauteur » par rapport aux « spécificités bas-rhinoises » nous vous proposons un (petit) tour de « France » pour aller voir comment les choses se passent ailleurs...avec la même réglementation !

Vous constaterez que même dans le Haut-Rhin qui est si « proche » de nous (même Recteur...) les modalités de participation sont « éloignées » des nôtres !

Comme d'habitude, vous vérifierez que c'est dans le Bas-Rhin que les modalités sont les plus « contraignantes » ! Lire le document : [ICI](#)

Le SNUipp67 n'accepte pas la discrimination dont sont victimes les enseignants de notre département. Nous nous adressons donc au Ministre pour qu'il rétablisse l'équité entre collègues : lire [ICI](#) le courrier.

**Participez de plus en plus en nombreux aux réunions syndicales.**

**Si vous ne souhaitez pas rater d'animations pédagogiques, il est maintenant possible de déduire les heures de RIS des 6 heures dues pour la journée de Solidarité.**

**Même si vous n'avez pas d'animation pédagogique le jour de la RIS, informez tout de même votre IEN. Pour pouvoir déduire, en fin d'année, vos heures de présence de votre temps de service.**

**Si vous avez une animation pédagogique le jour de la RIS celle-ci est remplacée par la RIS.**

Si vous avez un doute ou une question quant aux modalités pratiques... contactez nous !

LIEU	DATE	ADRESSE	HORAIRES
Ecole élémentaire des Menuisiers <b>BISCHWILLER</b>	Mercredi <b>7 octobre 2009</b>	Rue des menuisiers <b>BISCHWILLER</b>	9h – 12h
Maison des Syndicats <b>STRASBOURG</b>	Mercredi <b>21 octobre 2009</b>	Rue Sédillot- Salle B <b>STRASBOURG</b>	9h – 12h
<b>Ecole élémentaire DRULINGEN</b>	Mercredi <b>18 novembre 2009</b>	Rue del'école <b>DRULINGEN</b>	9h – 12h
Maison des Syndicats <b>STRASBOURG</b>	Mercredi <b>25 novembre 2009</b>	Rue Sédillot- Salle B <b>STRASBOURG</b>	9h – 12h
Ecole élémentaire <b>SELTZ</b>	Mercredi <b>9 décembre 2009</b>	<b>Ecole élémentaire</b> Rue principale <b>SELTZ</b>	9h – 12h
Maison des Syndicats <b>STRASBOURG</b>	Mercredi <b>16 décembre 2009</b>	Rue Sédillot- Salle B <b>STRASBOURG</b>	9h – 12h

Venez nombreux... il suffit d'informer (article 6 de l'arrêté du 16 janvier 1985) votre IEN (**vous n'avez pas à demander d'autorisation d'absence**) **une semaine avant** la date de la réunion.

## **JPA 67: les classes de découvertes :un plus dans la vie d'un enfant**

La pratique de classes de découvertes tend à diminuer dans nos écoles. Les raisons en sont diverses: coût, responsabilité des enseignants et frein, au départ, de la part de nombreux parents.

Or, quel plus dans la vie d'un enfant que de participer à une classe de découverte; vivre autrement et ailleurs, partager le quotidien de tous les enfants de la classe ne peut que renforcer la cohésion du groupe, stimuler l'acquisition des apprentissages des connaissances et des compétences.

En ce qui concerne le financement, gros changements de la part du Conseil Général qui financera prioritairement les classes de découvertes (CDD) restant dans le Bas-Rhin

- 13€jour/enfant en période basse, entre la période des vacances de Toussaint et celles d'hiver
- 9€ jour/enfant en période haute

A condition que les communes en donnent autant

- 7€ jour/enfant pour les CDD se déroulant dans les départements 68,88,57

A condition que les communes en donnent autant

Cependant la JPA en partenariat avec l'ANCV peut financer les CDD à hauteur de 30% du coût pour les enfants dont les parents ont un quotient familial inférieur ou égal à 700 et ce à partir de la rentrée 2009/2010

Cette aide sera d'autant plus précieuse qu'elle vous permettra de sortir du département

Vous trouverez ces données sur notre site: <http://classededecouv.free.fr>

Pour mettre en route un dossier, trouver des financements, vous pouvez également nous contacter directement à notre adresse e.mel : [jpa67@free.fr](mailto:jpa67@free.fr)

Et pour informer les parents, parlez-en lors de votre premier Conseil d'Ecole.

## ***Informations nationales***

### **Votation citoyenne : consultation Nationale sur la privatisation de la Poste**

Dans la semaine du 28 Septembre au 3 Octobre une votation citoyenne est organisée pour que vous puissiez donner votre avis sur la projet de privatisation de la Poste.

A l'heure de la casse du Service Public d'Education, le gouvernement s'attaque maintenant à la Poste, autre grand service public. Vous pouvez lire [la profession de foi](#) pour la défense de la Poste.

Nous vous engageons à vous déplacer nombreux pour donner votre avis ... C'EST A VOUS DE CHOISIR.

Un certain nombre de [points de votation](#) sont mis en place dans le département.

### **Mercredi 7 Octobre : Journée Internationale du Travail décent :**

**« Contre l'indifférence et pour un travail décent »**

« Toute personne devrait pouvoir avoir un emploi lui permettant de mener une vie digne qui réponde à ses besoins essentiels »

A l'occasion de cette journée, la FSU67 s'associe à la CGT et la CFDT afin d'organiser

**un rassemblement sur la place Kléber entre 12h et 14h00**

durant lequel la parole sera donnée aux organisations syndicales ainsi qu'aux salariés pour dénoncer toutes les atteintes à un travail décent.

Un grand mur blanc mais également des urnes et des paper-board recueilleront l'expression et les témoignages des salariés du privé et du public ... orchestre et restauration sur place.

Nous vous invitons à venir témoigner des dégradations de travail au sein de l'Education Nationale.

### **Suppression du Défenseur des enfants : une mesure inquiétante et une pétition en ligne**

Dans un communiqué de presse, la Défenseure des enfants annonce découvrir « avec stupeur » que « le gouvernement a décidé de supprimer le Défenseur des enfants » à travers deux projets de loi présentés lors du Conseil des ministres du 9 septembre 2009.

Alors même que se prépare le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, le SNUipp partage largement les craintes exprimées par Dominique Versini.

L'action du Défenseur des enfants recoupe nombre des préoccupations des enseignants des écoles, que ce soit sur la scolarisation des élèves en situation de handicap, celle des enfants roms ou sur tout ce qui touche aux situations de maltraitance et de protection de l'enfance.

Le SNUipp est attaché à l'existence d'une instance indépendante dédiée spécifiquement aux enfants, qui a prouvé son efficacité en matière de recours, de médiation et d'accompagnement pour le respect de leurs droits. Il rappelle également que ce travail a été reconnu en France, en Europe et au plus haut niveau des instances internationales : il s'inscrit précisément dans les recommandations de l'ONU.

La suppression de l'institution indépendante de « Défenseur des enfants » a suscité de nombreuses réactions, dont une lettre ouverte signée par plus de 20 organisations du monde de l'Education adressée à Nicolas Sarkozy pour lui demander de revenir sur cette décision.

Un appel, proposé à la signature du grand public est maintenant en ligne, sous la forme d'une pétition électronique. Vous en trouverez le texte ci-dessous.

Nous vous invitons à relayer cette initiative auprès de nos collègues, à l'occasion des rencontres locales que vous organisez, dans vos publications et sur vos sites de section.

<http://www.defenseurdesenfants.fr/pourundefenseurdesenfantsindependant.php>

## **Revalorisation : des mesures pour tous ...une urgence !**

A plusieurs reprises le Président de la République et les ministres de l'éducation nationale ont souligné la nécessité « d'améliorer les conditions de travail, le statut social et les revenus » des enseignants depuis deux ans. Les annonces gouvernementales s'inscrivent dans la politique de réduction massive des emplois de fonctionnaires. Aujourd'hui, 48% des français (\*) estiment que le gouvernement ne va pas dans le bon sens.

La situation des professeurs des écoles appelle des mesures urgentes pour tous. Comment se loger dans une grande ville pour un jeune professeur des écoles qui débute avec une rémunération mensuelle de 1338,12 € nets mensuels ? Seulement 1,39 % des enseignants des écoles bénéficient des indices liés à une intégration dans la hors-classe des professeurs des écoles et plus de 60% d'entre eux partent à la retraite sans avoir atteint l'indice terminal (indice 658 ; 2 522,86 € nets mensuels) de la classe normale. Les mesures catégorielles prises par Xavier Darcos (primes de tous ordres pour une petite catégorie de collègues ) sont inégalitaires et consistent essentiellement à défiscaliser les heures supplémentaires.

Le SNUipp estime qu'il y a urgence à engager de véritables négociations qui, au-delà de la revalorisation des nouveaux recrutés, permettent des possibilités réelles de promotion pour tous. Dans ce cadre, le SNUipp portera des propositions visant à :

- rattraper les pertes de pouvoir d'achat par une augmentation indiciaire.
- permettre l'accès de tous les enseignants à l'indice terminal de la hors-classe.
- prendre en compte les conditions d'exercice du métier par la création d'une prime d'équipement pour tous.

C'est dans ce sens qu'il appelle les enseignants des écoles à participer à la journée internationale sur le travail décent prévue le 7 octobre.

(\*) Sondage SNUipp-CSA : l'opinion des Français sur l'école maternelle et primaire août 2009.

## **Les sorties scolaires : une perte de temps pour le Ministère !**

Lu sur Rue89 le 21 septembre.

<http://www.rue89.com/mon-oeil/2009/09/21/les-sorties-scolaires-une-perde-de-temps-dit-on-au-ministere>

## **Psychologie scolaire**

L'année qui vient est très importante pour l'avenir des psychologues des écoles. Le changement de recrutement pour les enseignants est une occasion de clarifier leur situation. Le dernier SNUipp-Infos de juin 2009 avait relevé les enjeux actuels liés au processus de masterisation et au recrutement. Le SNUipp demande à nouveau au ministère, la mise en place d'un groupe de travail. Mais il n'y a pas de réponse à ce jour. Pour peser sur le ministère, pour que la profession échange sur l'actualité et les revendications, le groupe des 7 (associations professionnelles ACOP-F, AFPEN, SFP, les syndicats (SNES, SNUipp, SNP, SNpsyEN-UNSA, SNP) a décidé d'organiser des réunions délocalisées au cours du premier trimestre. Celles-ci seront préparées localement avec conférences de presse, audiences auprès députés ...

Nous constituons collectivement un réseau pour que les différents correspondants et militants puissent se contacter pour la préparation et l'organisation, avec notre aide si besoin. En parallèle, le groupe des 7 fait des demandes de rencontres aux groupes parlementaires, à l'association des maires et prépare une conférence de presse nationale.